



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jugements

Question écrite n° 42824

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la durée des procédures de divorce. Selon les estimations du ministère de la justice, la durée moyenne des procédures de divorces est de plus d'un an. La durée la plus longue est celle relative aux divorces pour faute, près de 16 mois et demi de la saisine du juge au jugement. Il souhaiterait connaître, pour chaque tribunal de grande instance, la durée des procédures de divorce pour un divorce pour faute et un divorce par consentement mutuel.

Texte de la réponse

La durée moyenne de traitement d'une procédure de divorce pour faute par les tribunaux de grande instance était de 16 mois et demi en 1996. Cette durée moyenne recouvrait un éventail allant de 7 à 8 mois, pour les tribunaux les plus rapides à 24 mois ou plus pour les tribunaux les plus lents (tableau 1). Une statistique analogue peut être fournie à partir du répertoire général civil pour les divorces pour faute prononcés en 1998, dont la durée moyenne de traitement par les tribunaux de grande instance était passée à 17,1 mois (tableau 2). Les mêmes tableaux statistiques fournissent l'éventail des durées de traitement d'un divorce par consentement mutuel selon les tribunaux de grande instance en 1996 et en 1998. La durée de procédure des divorces prononcés par les TGI en 1996 (Voir tableau dans J.O. correspondant) La durée de procédure des divorces prononcés par les TGI en 1998 (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42824

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2000, page 1416

Réponse publiée le : 31 juillet 2000, page 4582

Erratum de la réponse publiée le : 21 août 2000, page 4996